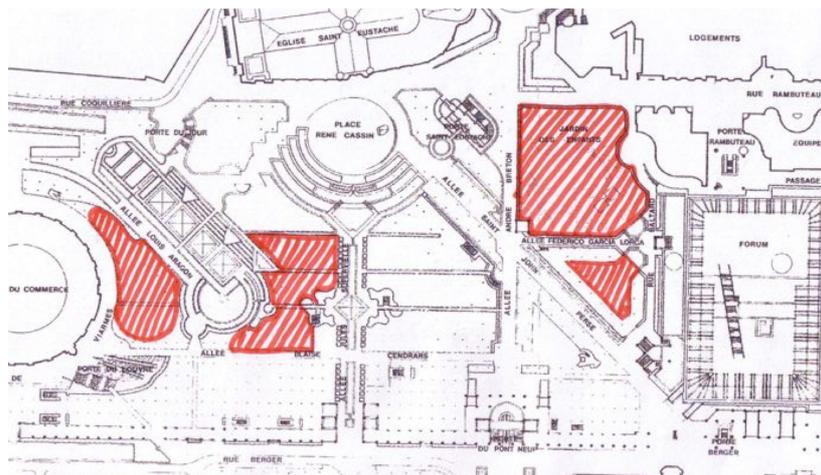


## Les aires de jeu et le chantier des Halles (14/02/10)

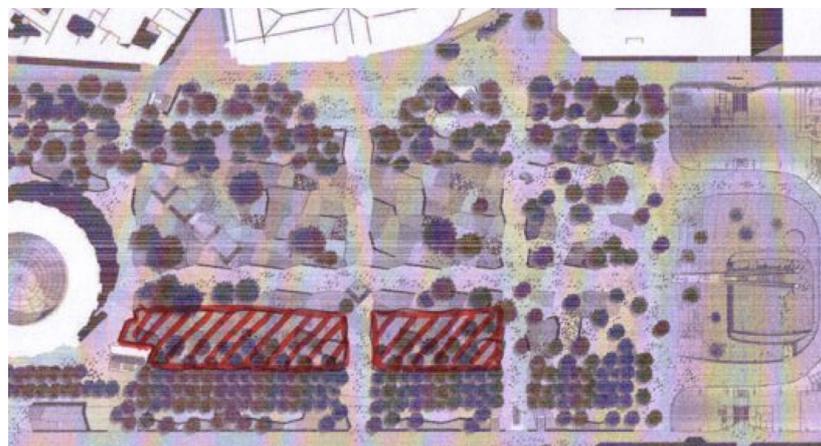
Les futures aires de jeu des Halles, conçues par Henri Marquet, sont plutôt sympathiques. Elles comprennent des parcours, de la végétation, du relief, de l'eau, des toilettes : nous avons donc été entendus sur un certain nombre de points, et c'est certainement grâce à notre combat pour sauver le jardin Lalanne que nous avons obtenu autre chose que des jeux industriels. En revanche, elles seront installées à moitié sous les arbres du mail Berger, dont une bonne partie seront coupés pour les accueillir, ce qui n'empêchera pas ces aires, vu leur situation, d'être privées de soleil en hiver, à l'heure où les enfants sortent de l'école.

De plus, nous sommes largement volés en termes de surfaces : on passe de 4 jardins sécurisés (Eléphants, Rhinocéros, Petit Train et pelouse des familles) pour un total de 5 800 m<sup>2</sup> à 2 jardins clos pour un total de 3 800 m<sup>2</sup>, soit une perte de 2 000 m<sup>2</sup> ; les pelouses ouvertes ne sauraient être considérées comme des espaces pour les enfants : présence de grands, de chiens, de crottes de chien, de tessons de bouteilles...

**Voici en rouge la surface des aires de jeu protégées actuelles :**



**Voici en rouge la surface des aires de jeu protégées futures :**



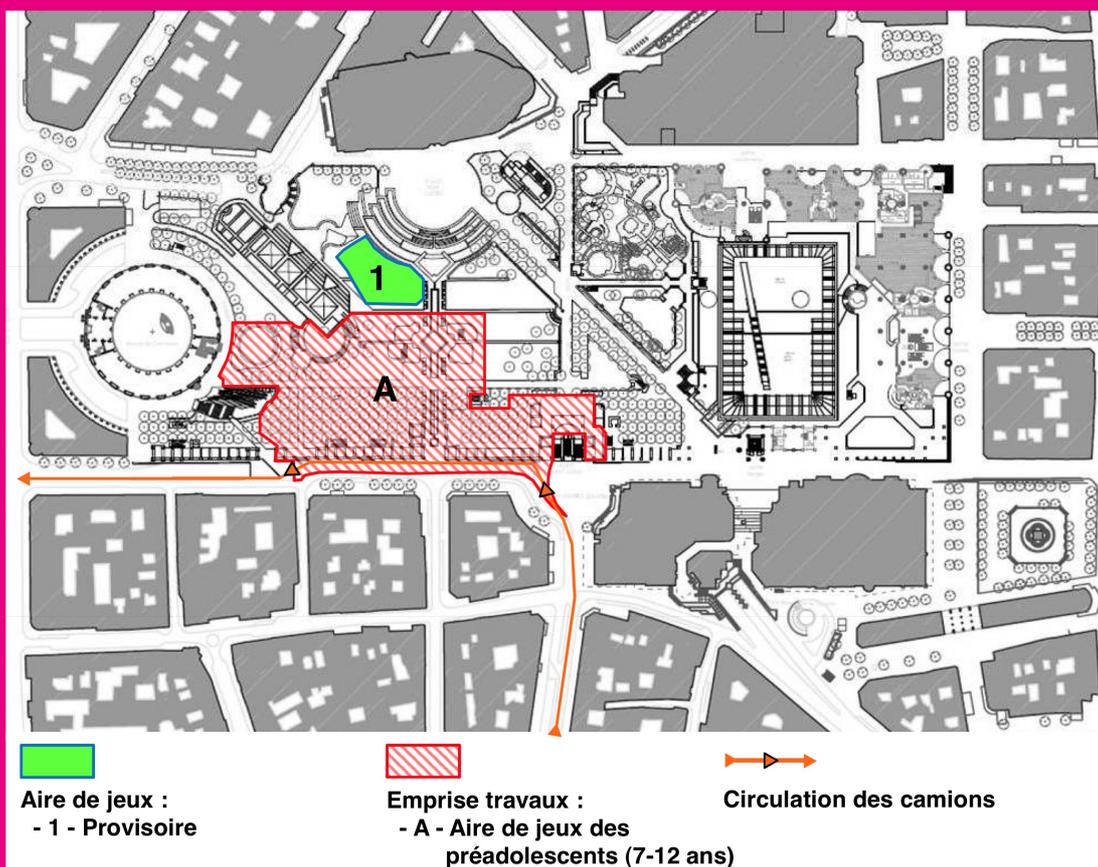
Par ailleurs, si la livraison de l'aire des moyens est prévue pour la mi 2011 (et contrairement

aux promesses, après la démolition du jardin Lalanne en février 2011), celle de l'aire des petits n'interviendra qu'après 2013, car... l'espace retenu pour la cité de chantier a doublé, et inclut l'espace destiné à cette aire de jeux.

Le scoop de la réunion était en effet la taille du chantier, qui à partir de mi 2011 va occuper 3 ha sur les 4,3 du jardin (le double de ce qui était prévu dans le cahier des charges), et ce pendant au minimum 4 ans ! Normalement, l'accès piéton nord-sud entre la rue du Pont-Neuf et la rue Montorgueil devait être maintenu, mais le chantier est trop énorme pour que ce soit possible. Pendant 4 ans, nous devons donc faire le tour par l'axe qui va de la rue des Prouvaires à la place Cassin, et tout ça dans le bruit, la poussière, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end.

Le Conseil de Paris a en effet rejeté le vœu du maire du 2ème, Jacques Boutault, demandant que « *les travaux entrepris dans le cadre du réaménagement des Halles ne soient pas effectués de nuit, ni en fin de semaine, ni les jours fériés* », car Anne Hidalgo a estimé que « *ce ne serait pas raisonnable* » ! Mais c'est ce projet qui n'est pas raisonnable, et qui est au contraire complètement délirant !

### • SITE À PARTIR DE MI-2010 :



• SITE À PARTIR DE MI-2011 :



**Aires de jeux :**  
- 1 - Provisoire  
- 2 - Préadolescents (7-12 ans)



**Emprises travaux :**  
- A - Cité de chantier  
- B - Chantier Canopée  
- C - Accès Marguerite de Navarre



**Circulation des camions**  
 Baraques de chantier  
 Espace Information sur le projet